

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 19 mai 2017	N° 2017-271

Convocation du 12 mai 2017

Aujourd'hui vendredi 19 mai 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TURNERIE
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kévin SUBRENAT
Mme Agnès VERSEPUY à M. Michel DUCHENE
M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Michel VERNEJOUL à Mme Véronique FERREIRA
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON
Mme Isabelle BOUDINEAU à Mme Michèle FAORO
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Magali FRONZES
M. Jean-Louis DAVID à Mme Anne BREZILLON
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON
M. Gérard DUBOS à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Pierre LOTHAIRES à M. Yohan DAVID
M. Thierry MILLET à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL
M. Alain DAVID à M. Jean TOUZEAU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Karine ROUX-LABBAT à partir de 10h40
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h15
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Pierre HURMIC à partir de 12h10
Mme Solène CHAZAL à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 10h40
M. Stéphan DELAUX à Mme Elisabeth TOUTON jusqu'à 10h20 et à partir de 12h15
M. Florian NICOLAS à M. Christophe DUPRAT à partir de 11h15
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Cécile BARRIERE à partir de 9h50 et jusqu'à 11h20
M. Guillaume GARRIGUES à M. Daniel HICKEL à partir de 10h40
Mme Dominique IRIART à Mme Chantal CHABBAT à partir de 10h30
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN à partir de 12h10
Mme Christine PEYRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h50
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON jusqu'à 10h45 et à partir de 12h00
M. Alain SILVESTRE à M. Marik FETOUH à partir de 11h35

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Gérard CHAUSSET à partir de 11h45

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 19 mai 2017	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVF	N° 2017-271

Association FrenchTech Bordeaux - Année 2017 - Désignation d'un représentant de Bordeaux Métropole - Décision - Autorisation

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

➤ Présentation de l'association

L'écosystème des jeunes entreprises innovantes (startups) de l'agglomération bordelaise se fédère, s'anime, développe sa visibilité. Il est propice à des fertilisations croisées, et génère de nouvelles formes d'accompagnement adaptées aux besoins des entrepreneurs. L'accélérateur de croissance, c'est l'écosystème lui-même. Il revêt donc un enjeu majeur pour le territoire métropolitain, en termes de développement économique mais aussi d'attractivité.

Dans la dynamique du label FrenchTech attribué en novembre 2014 par le Ministère de l'Economie à l'écosystème de notre agglomération, celui-ci a commencé à se structurer, et la création, fin 2015, de l'association de loi 1901 "FrenchTech Bordeaux" a été une étape majeure de cette structuration. Fondée par des entrepreneurs avec une ambition d'intérêt général pour l'écosystème des startups, cette association a pour finalité de faciliter la croissance des startups de Bordeaux et de sa région.

L'association ne vise ni profit ni avantage concurrentiel, mais bien l'effet de synergie qui bénéficie à tous. Depuis 2016, Bordeaux métropole adhère à FrenchTech Bordeaux et, comme cela est prévu par les statuts de l'association, a désigné son représentant pour siéger au Comité FrenchTech qui définit les orientations stratégiques de l'association, notamment le budget, les partenariats, les embauches. Ce Comité est composé de 9 membres:

- 5 entrepreneurs
- un représentant d'une grande entreprise
- 3 représentants d'institutions, membres de droit : Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCIB), Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux métropole.

L'association est présidée par M. Christophe CHARLE, ex-Président directeur général (PDG) de CDiscount, actuellement PDG de la société Images Corp. Les autres co-fondateurs de l'association sont : M. Mathieu Llorens, Directeur général de la société AT Internet, M. Julien PARROU, fondateur de la société Concoursmania, M. François GOUBE, PDG de la société Cogniteev, M. Jérôme LE FEUVRE, Directeur général de la société News Republic, Mme Agnès GRANGE, Déléguée régionale du groupe La Poste.

L'adhésion à l'association est gratuite. Elle compte actuellement 768 membres (startups et acteurs divers de la transition numérique) et vise l'objectif de 1200 membres.

En 2016 l'association FrenchTech a reçu des subventions du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, de la CCI de Bordeaux et de Bordeaux Métropole. Elle a commencé à se structurer, recrutant deux permanents, se dotant d'outils informatiques, d'outils de communication, animant des événements nécessaires au maillage du réseau des entreprises, clusters, incubateurs, accélérateurs, écoles, centres de recherche et institutions.

L'association suit en particulier un certain nombre d'indicateurs décisifs. Pour l'année 2016 :

- 768 membres au sein de l'association FrenchTech Bordeaux = +48% ;
- création de 3 réseaux thématiques nationaux au sein de FrenchTech Bordeaux : CleanTech - transports intelligents, Health Tech – Esanté, Retail – commerce connecté ;
- création de 3 réseaux thématiques portés en Région Nouvelle Aquitaine : EdTech Entertainment, Health Tech - Smart-Living, SportsTech - Ocean Tech ;
- 81 entreprises mises en contact avec des délégations économiques étrangères accueillies à Bordeaux ;
- 36 entreprises accompagnées à l'international à l'occasion de 7 missions FrenchTech Bordeaux sur 4 continents (Las Vegas, Québec, Hong Kong, Namur, Montréal, Shenzhen, Abidjan);
- 5 startups bordelaises lauréates du programme national Pass FrenchTech (réservé aux entreprises en hyper-croissance) ;
- un dynamisme financier renforcé, avec en 2016 :
 - o l'entrée en bourse d'une startup bordelaise ;
 - o deux rachats de startups bordelaises pour près de 150M€ au total (E-device et News Republic);
 - o 18 levées de fonds réalisées en 2016 pour un total de 30M€, soit 65% de plus qu'en 2015.
 - o 114 projets d'entreprises bordelaises accompagnées financièrement par BPI France pour un total de 15,6 M€ (dont 35 Bourses FrenchTech, et prêts sans garanties à 36 entreprises).
- la communauté French Tech métropolitaine la plus interactive : l'association FrenchTech Bordeaux compte plus de 12.000 abonnés sur Twitter, plus de 5.000 abonnés sur Facebook, et 7.000 abonnés actifs à sa Newsletter ;
- plus de 200 événements dédiés à l'innovation et à l'entrepreneuriat labellisés FrenchTech Bordeaux, dont les principaux :
 - o Bordeaux geek festival : 26.000 visiteurs
 - o French Tech Connect: 1500 participants sur la journée, 330 projets proposés par 92 startups à 10 grands groupes français.
 - o La Grande Jonction : 2.500 participants
 - o Bordeaux Fintech : 500 participants (2ème événement Fintech de France)
 - o Innovaday, le rendez-vous des financeurs et des startups

➤ Programme d'action

Le plan d'action de FrenchTech Bordeaux cible l'intérêt général, et s'applique en grande majorité à l'agglomération bordelaise. Les actions de l'association éclaireront de façon très utile les objectifs prioritaires de Bordeaux métropole en matière de valorisation du territoire: soutenir les initiatives visant à promouvoir l'esprit entrepreneurial, la mise en réseau des créateurs d'entreprises, et les événements ou animations qui concourent à faciliter le décroisement économique, les rencontres intersectorielles et la création d'un climat d'affaires favorisant la croissance et l'emploi.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2016-754 du 16 décembre 2016 adoptant la Feuille de route du développement économique de Bordeaux Métropole,

VU les statuts de l'association FrenchTech Bordeaux, en date du 30/12/2015,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'association FrenchTech Bordeaux, créée par des entrepreneurs avec une ambition d'intérêt général pour l'écosystème des startups, poursuit des objectifs qui rejoignent ceux de Bordeaux métropole en matière de valorisation du territoire, de développement économique et d'attractivité,

DECIDE

Article unique : d'autoriser Monsieur le Président à désigner pour représenter Bordeaux Métropole au sein de l'association FrenchTech Bordeaux, pour une durée d'un an : Madame Virginie Calmels.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés – Désignation effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 19 mai 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 JUIN 2017	Pour expédition conforme, la Vice-présidente,
PUBLIÉ LE : 6 JUIN 2017	 Madame Virginie CALMELS